

selon moi, il faudrait élargir la portée de ce programme et l'intensifier le plus tôt possible, car ce sont des mesures comme celle-ci qui aideront à sauver l'industrie du poisson salé, qui est sur le point de disparaître.

Le ministre a signalé également que l'industrie canadienne du poisson salé a connu une bonne année, l'an dernier; selon lui, la raison en est le niveau très bas des approvisionnements en Europe. Voilà, à mon avis, la véritable faiblesse de cette industrie au Canada: nos marchés dépendent des approvisionnements sur les marchés européens. Or, tout le monde sait que les marchés européens sont approvisionnés par leurs propres flottes de pêche qui, en plus de recevoir des subventions, viennent faire la pêche dans les eaux canadiennes.

A titre d'illustration, la production mondiale de morue salée en 1959 s'est établie, sauf erreur, à environ 350,000 tonnes. La part du Canada de cette production était d'environ 45,000 tonnes. On reconnaît en général, comme je l'ai déjà dit, que la majeure partie de ce poisson est prise, et parfois salée, dans les eaux immédiatement au large de la côte est du Canada.

Relativement au problème de la mise en vente et de la vente de notre morue salée, on ne peut s'empêcher de parler des méthodes qui semblent avoir cours dans l'industrie. La *Newfoundland Associated Fish Exporters Limited*, généralement connue sous le sigle de NAFEL, a été abolie il y a quelques années lorsque le permis exclusif qu'il détenait du gouvernement fédéral à titre d'organisme de vente est devenu périmé. Cet organisme a été mis sur pied par l'ancien gouvernement de Terre-Neuve, c'est-à-dire le gouvernement qui existait avant l'union, afin de mettre fin à un état de choses qui avait de sérieuses répercussions sur les marchés mondiaux traditionnels de la morue salée de Terre-Neuve. Je veux parler de la concurrence acharnée et de l'inégalité de la qualité qu'entraînait cette concurrence, au détriment de l'industrie du poisson salé.

Beaucoup de gens ont dénoncé cette organisation, mais beaucoup aussi disent qu'on aurait dû étendre son activité de façon qu'elle englobe toute l'industrie de la pêche sur la côte est, y compris Gaspé, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick. On dit qu'il aurait fallu en faire un organisme de vente pour toute cette région. Je ne défendrai ni ne dénoncerai ce cartel, car c'est bien ce que c'était, un cartel privé organisé avec la permission du gouvernement. Cependant, de même que l'agriculture a besoin d'un organisme central de vente pour écouler les produits agricoles du

Canada, plus particulièrement le blé, afin d'assurer la stabilité à cette industrie et des revenus stables aux agriculteurs, de même l'industrie de la pêche a besoin d'un organisme central.

C'est un fait qu'on oublie trop souvent à mon sens. Dans le même ordre d'idées, on devrait envisager la possibilité, pour le ministre des Pêcheries, de jouer un rôle plus important dans la vente du poisson canadien, et surtout du poisson salé.

On a parlé de diverses espèces de poissons de conserve, c'est-à-dire de poissons très salés qui sont traités en Nouvelle-Écosse. Toutefois, on n'a guère parlé de la morue légèrement salée, traitée surtout par séchage au soleil, à l'intention des marchés qui ont toujours préféré ce genre de morue. Pour une raison ou pour une autre, ce secteur de l'industrie est à peu près tombé à zéro. C'est un domaine où le Conseil de recherches aurait un rôle très important à jouer. En France, par exemple, on a découvert un moyen de dessaler le poisson fortement salé. Le produit qui en résulte est même appelé de la morue «genre Terre-Neuve». C'est le genre de poisson que les Français préfèrent.

Ce qui pose un problème, c'est évidemment le procédé de séchage. Je pense que le Conseil de recherches sur les pêcheries se rend compte du problème et essaie de le résoudre. Toutefois, je ne crois pas que l'industrie soit au courant des travaux du Conseil. J'espère que le député de Bonavista-Twillingate ne m'en voudra pas de marcher sur ses plates-bandes, mais je dirai que la station expérimentale de Valleyfield, dans Bonavista, n'atteint pas la fin pour laquelle elle a été créée, car elle est située trop loin des principales usines qui produisent de la morue salée. En fin de compte, si elle n'est pas accessible à l'industrie, il est logique d'en conclure qu'elle ne remplit pas le rôle pour lequel elle a été créée.

**L'hon. M. Pickersgill:** Puis-je poser une question à l'honorable député? A-t-il déjà pris le temps de visiter cette station de recherche avant de se prononcer?

**M. McGrath:** Malheureusement non, car Valleyfield est un endroit si isolé et si éloigné des principaux centres de l'île que je n'ai pu m'y rendre. Ce n'est que depuis quelques années que la route va jusqu'à Valleyfield. C'est peut-être une des raisons pour lesquelles je n'y suis jamais allé. J'admets que l'établissement de Valleyfield a tout ce qu'il faut pour s'acquitter de son rôle. Je dis cependant qu'il ne peut être d'aucune utilité à moins d'être situé à proximité des principaux établissements où l'on prépare la morue salée. Chacun sait que ces établissements sont situés